



Commune comptant quasiment 10.000 habitants, et nichée au cœur de la Hesbaye,
l'administration communale d'Awans recherche son prochain

Architecte pour le service de l'urbanisme (H/F/X)

Description de l'institution :

Vous souhaitez faire partie d'une commune semi-rurale, et à taille humaine ?

Vous désirez participer à la réalisation de projets ambitieux, tels que la construction d'une nouvelle administration communale, tout en participant au développement opérationnel de l'administration ainsi qu'à l'aménagement harmonieux du territoire communal

Alors n'hésitez-pas à nous faire part de votre candidature au plus vite, cette fonction est faite pour vous !

1. Missions

En matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, la Commune d'AWANS dispose d'un Schéma de Développement communal, d'une Commission communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), d'un Plan communal de Mobilité, et d'un Programme communal de Développement Rural.

Les missions de l'agent consisteront, entre autres, à assurer l'accueil et la rencontre avec les professionnels de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine immobilier et les citoyens-demandeurs pour la mise en place de projets dans ces matières.

Il assurera le suivi technique, administratif et juridique des autorisations, permis et procédures en matière d'aménagement du territoire et urbanisme : rédaction de rapports techniques, courriers, notes, projets de délibération, permis d'urbanisme, d'urbanisation, etc.

Il assurera le contrôle et la vérification nécessaire dans les dossiers en matière de PEB.

Il collaborera également aux dossiers transversaux, et pourra être amené à assurer d'autres missions en lien avec cette fonction. Notamment, il concevra certains petits projets communaux (réalisation du permis, du CDC et suivi de chantier).

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive et n'a pas de valeur contractuelle, d'autres tâches sont possibles, en lien avec les missions d'un service public communal.

2. Compétences

- Etre à la fois autonome et apprécier le travail en équipe
- Etre organisé, structuré et logique
- Faire preuve de rigueur, du sens des responsabilités, d'esprit d'initiative, de dynamisme et de polyvalence
- Posséder une excellente aptitude à la communication tant écrite qu'orale, ainsi qu'un sens de la négociation
- Avoir le sens du respect envers les citoyens, les mandataires, les collègues, la hiérarchie
- Avoir le sens du respect de la déontologie, de l'éthique, et savoir appliquer les règles et les procédures en vigueur dans l'institution



- Etre orienté « citoyens » et avoir une image positive des missions du service public qu'il représente
- Disposer de connaissances relatives à la performance énergétique des bâtiments ou être prêt à se former
- Disposer de notions relatives au fonctionnement d'une commune
- Maîtriser les procédures existantes en Wallonie (CoDT, Code de l'environnement,...)
- Etre capable de se former aux outils informatiques implantés au sein de l'administration
- Une expérience utile au sein d'une administration communale ou dans le domaine de l'urbanisme dans le secteur public peut constituer un atout sérieux, de même qu'une bonne connaissance de la PEB
- Etre capable d'utiliser un logiciel DAO, de réaliser un permis d'urbanisme, un CDC et de suivre un chantier.

3. Conditions requises pour l'entrée en fonction

- Jouir des droits civils et politiques
- Etre en possession, au moment de l'entrée en fonction, d'un des diplômes suivants : ingénieur civil architecte ou architecte. Le candidat architecte doit avoir effectué son stage.
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques. Une bonne connaissance de l'utilisation de base des données cartographiques est un atout.
- Etre en possession du permis B
- Etre en possession d'un passeport APE (au moment de l'entrée en fonction) est un atout
- Une expérience utile dans une fonction similaire au sein d'un pouvoir public local est un atout

4. Contrat

Contrat de travail à durée déterminée en vue d'un CDI – éventuellement conditions APE.

Temps plein (37 heures/semaine).

Salaire en lien avec votre diplôme (Echelle barémique A1SP : min: 22 032,79 € - max: 34 226,06 € non indexés), valorisation de votre expérience (maximum 6 ans dans le secteur privé), prime de fin d'année et pécule de vacances.

Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service du personnel.

5. Candidatures

Les candidatures sont à adresser au Collège communal d'Awans, rue des Ecoles 4 à 4340 Awans, par courrier recommandé déposé à la poste, ou en mains propres au service de l'urbanisme (Place communale 6 à Awans), ou par mail à l'adresse urb@awans.be, au plus tard le **15 mars 2021** sous peine de nullité (le cachet de la poste faisant foi).

Elles devront être accompagnées impérativement :

- D'une lettre de motivation
- D'un curriculum vitae
- D'une copie du diplôme
- D'un extrait de casier judiciaire récent (3 mois maximum)
- D'une copie de la carte d'identité



Si les conditions reprises dans cette offre ne sont pas respectées, la candidature ne pourra être prise en considération.

La commission de sélection se réserve le droit d'effectuer une sélection préalable des candidats sur base des lettres de motivation et CV reçus.

Renseignements complémentaires :

- Informations sur la fonction : Mme **Valérie PAQUAY**, service de l'urbanisme, au 04/364.06.34 ou urb@awans.be
- Informations sur l'emploi (salaire, modalités pratiques,...) : Mme **Patricia MEUWISSEN**, service du personnel, au 04/364.06.23 ou recfin@awans.be

PAR LE COLLEGE,

Le Secrétaire,
(s) E. DECHAMPS

Le Président,
(s) T. SMOLDERS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,



E. DECHAMPS



Le Bourgmestre,



T. SMOLDERS